

Thème A Fiche A3 et A4

Enseignement des LVER : quel avenir ?

Le constat est sévère : aujourd'hui, prédomine le duo anglais-espagnol au détriment de toutes les autres langues. Et ce, dans un contexte où des menaces pèsent sur les LV2 au collège puisqu'une idée serait de ne plus la rendre obligatoire pour toutes et tous les élèves, avec les conséquences que cela aurait pour la poursuite d'études au lycée et la culture commune : au lieu de rendre possible une citoyenneté européenne voire « mondiale », la seconde langue serait un moyen supplémentaire de tri scolaire et social, en plus de tant d'autres.

Au collège, le test [Ev@lang](#) en anglais, en opposition avec les pratiques habituelles, ne peut que susciter des questionnements quant à son adéquation avec les besoins des élèves et les méthodes de mesure, puisque le test peut être complété – et même « réussi » – en répondant au hasard. Or, c'est notamment à partir de celui-ci que le ministre Attal a pointé les lacunes dans les programmes actuels en termes de structuration, de vocabulaire et de contexte culturel, conduisant selon lui à une maîtrise limitée chez les élèves. Les nouveaux programmes de la Sixième à la Terminale, prévus pour la rentrée 2025, mettront l'accent sur le vocabulaire essentiel, la grammaire, et les repères culturels spécifiques à chaque langue, ce qui n'est pas sans soulever des questions tant pédagogiques (l'approche cognitive l'a-t-elle emportée sur les autres ?) que méthodologiques (quels seront les axes et thèmes retenus ? Les enseignants ne devront-ils/elles travailler qu'avec des manuels labellisés ?).

Pour optimiser l'apprentissage des langues, le ministère prévoit un accès renforcé à l'intelligence artificielle : Captain Kelly, du CP au CM2, et IA différenciatrice selon le niveau des élèves, allant de la différenciation pédagogique à la créativité, au collège et au lycée. Des partenariats d'innovation sont même lancés pour déployer des outils d'IA.

Par ailleurs, la sortie des langues du futur nouveau socle commun soulève des questions sur leur place : seront-elles intégrées dans les "connaissances de culture générale" ?

Quant à l'évaluation des langues, actuellement problématique, tant au DNB qu'au baccalauréat, elle reste un mystère car elle n'est pas abordée dans la communication ministérielle. Cependant, nous devons mener une réflexion sur le nombre et le type d'épreuves, par exemple sur un document inconnu « déclencheur » de parole.

Revenir à un choix linguistique digne de ce nom dans chaque établissement suppose des moyens : la diversité linguistique a effectivement un prix car il faut financer parfois des groupes à faibles effectifs. Mais cela est une question tant pédagogique que politique (accords bilatéraux, enjeux économiques, etc.). Ce qui est certain, c'est que les chiffres (tirés de *RERS 2023*) parlent d'eux-mêmes : anglais LV1 = 96,2 % des élèves ; bilangues Sixième = 14,9 % des élèves ; espagnol LV2 = 79,8 % des élèves ; LV3 = 3,6 % des élèves. Or, c'est cette dernière qui, pendant des années, aidait à la diversification des langues, et a été mise à mal, de l'aveu même des services de l'éducation nationale, par la réforme du lycée.

Il est également important de réfléchir à la place et à la nature d'éventuelles options linguistiques. Au collège, cela impliquerait de déterminer si les dispositifs bilangues et les LCE peuvent servir de modèles et si l'optionnel doit approfondir les LV2, dès lors que les établissements en proposent plusieurs. Au lycée, il serait nécessaire de redonner de l'importance aux LVC pour reprendre le chemin de la diversification des langues. mais d'autres leviers seraient peut-être envisageables. Dans tous les cas, réfléchir à des options linguistiques, c'est se demander comment cela peut

contribuer ou non à la démocratisation scolaire. Il y a donc aussi un enjeu autour des CALVE (commission académique des langues vivantes étrangères) et CALR (conseil académique des langues régionales), pas toujours réunis et qui ne sont que consultatifs jusqu'à maintenant.

Redonner une place digne de ce nom aux LVER impliquerait de revoir l'enseignement-apprentissage (modalités, objectifs, méthodes, etc.) et l'évaluation (quelles épreuves finales ?), ainsi que la continuité, notamment en ce qui concerne les langues « régionales ».

Si les LVER partagent les mêmes préoccupations que d'autres disciplines sur de nombreux sujets, cette contribution a vocation à souligner leurs spécificités et l'urgence d'un véritable « plan de rénovation » pour reprendre l'expression éculée qui leur est souvent accolée.

Marc Rollin et Kei Mc Gregor, groupe LVER, secteur Contenus